

doit être concurrentielle. Il semble que le premier ministre s'inquiète plus du prix que devront payer les consommateurs américains que du marché du travail canadien.

Ce pipe-line traversera 2,500 milles de territoire canadien. A en juger par ce que le gouvernement a dit, l'absence de garanties, le manque de détails précis, il semble que ce ne soient pas les Canadiens qui mènent. Le gouvernement se contente-t-il de jouer le rôle d'un propriétaire absent pendant que le locataire prend en charge la maison? Va-t-il s'affirmer et exiger que le locataire obéisse aux règles du propriétaire? Il y a des façons de surveiller et de nous assurer de l'application de ces règles pour que le Canada retire le maximum de cet accord. Les députés de ce côté-ci de la Chambre demandent qu'un comité parlementaire, soit le comité législatif spécial ou le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, surveille la participation canadienne au projet de pipe-line. Il est dans l'intérêt de tous les Canadiens que le Canada retire le maximum de cette entreprise. Un comité parlementaire est la meilleure façon de nous en assurer. C'est la meilleure façon de répondre aux besoins des Canadiens.

Nous ne voulons pas simplement qu'un rapport annuel soit présenté au Parlement. Nous voulons un processus permanent de surveillance trimestrielle auquel le Parlement puisse participer. Il est essentiel dans un projet d'une telle envergure que les Canadiens par la voie de leurs représentants élus, aient leur mot à dire dans ce qui se passe durant et après la construction du pipe-line. J'espère et j'ai bon espoir qu'on insérera ce genre de disposition dans l'accord quand le bill sera étudié au comité, ou à une étape ultérieure.

Je le répète, ce bill est d'une telle envergure qu'il requiert une étude spéciale à toutes les étapes. Nous avons l'intention, de ce côté-ci de la Chambre, de faire tout ce que nous pouvons pour nous assurer que le projet profite le plus possible à tous les Canadiens. S'il est bien exécuté, ce projet pourrait être une source de fierté pour tous, le genre de fierté qui peut tous nous unir sur le plan émotif et psychologique, comme la construction du chemin de fer l'avait fait sur le plan géographique il y a un siècle.

● (2122)

J'ai dit, au début de mon exposé, que, d'une certaine façon, le pipe-line sera le reflet de ce que représente vraiment notre pays. Il sera le reflet de ce qu'est notre peuple, de ce qu'est notre territoire, de ce qu'est notre régime politique, de ce qu'est la mesure de notre souveraineté face à notre puissant voisin du sud, de ce qu'est la mesure de notre unité nationale et de ce que vaut notre Confédération. Il en dira surtout long sur notre société industrielle orientée vers la consommation, sur nos erreurs passées et sur la voie que nous entendons suivre à l'avenir. Nous devons nous demander si nous allons nous contenter de piller nos territoires nordiques et leurs habitants comme nous l'avons trop souvent fait par le passé. Comme l'a souligné le juge Berger dans son rapport:

Alors que nous ne sommes présents dans le Grand Nord que depuis quelques décennies, les Déné et les Inuit y vivent depuis des millénaires.

Voilà toute la différence. Ils y ont vécu, ils le connaissent et ils le respectent. Et nous, les nouveaux venus, nous le considérons comme notre nouvelle et ultime frontière.

Aujourd'hui où il ne reste presque plus de nouveaux territoires à explorer, où les ressources non renouvelables s'épuisent, et où nous subissons tous les jours les conséquences souvent

Pipe-line du Nord—Loi

rigoureuses des excès sur le milieu social et l'environnement, nous devons apprendre à respecter davantage notre environnement. Notre façon d'aborder ce projet démontrera dans quelle mesure nous nous sommes rendu compte au cours de la dernière décennie des limites de la technologie. Elle servira de modèle à nos entreprises futures dans le Nord. Le Nord est notre dernier territoire encore intact. Si nous le ruinons, nous n'aurons pas la chance de nous reprendre ailleurs. Au moment de préciser les dispositions de ce bill, de les améliorer et de les renforcer, nous devons veiller à ne pas sacrifier ses ressources humaines, animales et minérales dans une dernière et vaine tentative pour perpétuer les méthodes ruineuses que nous-mêmes et nos voisins du Sud avons appliqués. Voilà ce que nous devons garder présent à l'esprit.

M. Ross Milne (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, merci de me donner la possibilité de participer à ce très important débat. Voilà une semaine, le lundi 13 février, le vice-premier ministre (M. MacEachen) est intervenu pour proposer la deuxième lecture de ce bill important. L'opposition officielle a répondu qu'elle appuyait à la fois le principe du bill et le projet en tant que tel. Le lendemain, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) a souligné dans son discours certains aspects de ce projet, son importance pour les autochtones, la seconde enquête qui aurait lieu et il a annoncé certaines autres choses.

J'ai l'intention ce soir de reprendre certaines des questions qui ont été soulevées à la fois dans le discours du vice-premier ministre et dans celui du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et qui depuis ont fait l'objet de commentaires de la part des députés de l'opposition et en particulier de la part du député du Yukon (M. Nielsen) en dehors de la Chambre. Ces remarques portaient sur l'incidence de la construction du pipe-line, ses avantages, et la possibilité pour les résidents du Yukon de s'en prévaloir. Elles portaient également sur la seconde enquête, sur les revendications territoriales et sur la collaboration et la coordination auxquelles il faudra aboutir entre le gouvernement territorial du Yukon et le ministère pour planifier cette grande entreprise.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a insisté sur l'importance de ce projet pour le Nord et ses habitants. Le pipe-line du Nord offre au Yukon la perspective d'un essor économique et d'un accroissement de ses services sociaux qui se verront ainsi améliorés, et parmi eux la possibilité qu'un certain nombre de localités puissent recevoir un approvisionnement en gaz naturel ce qui, à mon avis, leur procurera une source d'énergie à meilleur marché ainsi que la possibilité de développer certaines industries qui pourront ainsi bénéficier non seulement d'énergie électrique mais d'autres formes d'énergie également. Les revenus que la construction du pipe-line engendrera dans ce territoire ainsi que les besoins en formation de main-d'œuvre qu'il entraînera nécessairement devraient marquer le début d'une ère nouvelle de développement économique et social dans ce territoire, et surtout donner au gouvernement territorial du Yukon la possibilité de faire preuve de ses qualités gestionnelles dans le domaine de la planification et de l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux pipe-lines.

On a pu constater certains malentendus au sujet de ce bill au cours du débat et, malheureusement, quelques tentatives